
Compte-rendu de l'assemblée générale des PPG du 04/10/2018

Membres du collectif présents : Dominique Auffret, Rose-Anne Bellotto, Jean-François Bouteloup, Sylvie Connan, Emile Guyon, Laurence Mautrote, Delphine Nizon, Fabrice Percher, Sabine Peyrard, Philippe Raimbault et Claudine Têtevide.

Absents excusés : Françoise Bordas, Boris Lanièce et Catherine Thiébaud.

La séance débute à 19h30 devant une quinzaine d'adhérents dont 3 paysans.

Rapport moral

Dominique Auffret lit le rapport moral. Elle remercie les personnes présentes qui montrent ainsi l'intérêt porté à l'association. Elle remercie ensuite la directrice de la MFR, madame Chavigny, pour l'accueil chaque semaine lors des livraisons des PPG.

Elle remercie également la municipalité pour son aide logistique lors des manifestations organisées par les PPG et pour la subvention allouée chaque année.

L'association entame sa cinquième année et commence à être bien rôdée.

Nous sommes toujours à la recherche d'un autre lieu de livraison. Nous cherchons un lieu qui nous permettrait d'être plus autonomes et qui nous éviterait de faire le planton à l'entrée. Nous avons trouvé un lieu à Poilly lez Gien mais après réflexion, il nous a semblé que nous risquions de perdre beaucoup d'adhérents qui sont, pour la plupart, au nord de la Loire.

Les permanences pour la distribution des paniers demandent la présence de 3 personnes. Une personne du collectif et 2 adhérents. En adhérant, chaque personne s'engage à tenir 2 permanences dans l'année. Or il s'avère que beaucoup d'adhérents ne viennent pas tenir de permanence. On doit rassurer les adhérents, ils ne seront pas seuls et seront bien entourés par la personne du collectif présente. Nous allons essayer cette année encore de motiver les adhérents.

Cette année, l'association s'est dotée de gobelets réutilisables qui vont servir à chaque manifestation. Dans le même souci d'anti-gaspillage, on aimerait que tous les adhérents qui le peuvent impriment leur contrat ou le remplissent en ligne et envoient ou remettent ensuite aux paysans leur paiement. On réserverait les contrats qui sont à la permanence aux nouveaux adhérents et à ceux qui n'ont pas internet. C'est un sujet de réflexion qui animera nos prochaines réunions pour trouver une solution qui convient à tout le monde.

Cette année passée a été riche en actions diverses :

- **Participation au salon du livre de Gien** qui était sur le thème du jardin avec la projection, en partenariat avec la médiathèque, du film »Le potager de mon grand -père ». Les PPG ont pu faire déguster à l'issue de la projection les produits de nos paysans.
- **Travail avec les élèves du lycée professionnel** sur l'élaboration d'un logo pour l'association et dégustation d'un repas sous forme de buffet préparé par d'autres élèves lors de la remise du travail effectué sur le logo.
- **Participation à l'étape ALTERNATIBA** de Gien avec une livraison des paniers sur le site de l'arrivée.
- **Participation au forum des associations de Gien.** Cela a permis de rencontrer une soixantaine de personnes intéressées par nos produits.
- **Les fêtes de saison** sont un point fort de l'année et la dernière en date a été particulièrement réussie avec une présentation de légumes par l'Entreprise Adaptée. C'était remarquable tant à la vue qu'au goût.
C'est l'occasion de remercier les travailleurs et travailleuses de l'E.A pour leur implication et leur bonne humeur lors des livraisons. Nous avons vu beaucoup de monde.
- **Participation à la fête paysanne de Coullons** avec rencontres entre plusieurs associations types AMAPP.
- **Durant cette année**, a été mis au point par Boris un mappage afin d'aider les adhérents à faire du co-voiturage ou à se faire rapporter leur panier en cas d'empêchement.

Nous essayons aussi de diversifier les produits proposés : orge, pruneaux, lessive.....

On constate également que de plus en plus de jeunes viennent aux PPG. La relève est assurée et cela nous fait plaisir.

Nous sommes également à la recherche d'un nouveau producteur de fromage de chèvres pour remplacer monsieur Bailly qui va prendre sa retraite. Nous avons plusieurs pistes et vous tiendrons au courant.

Les PPG restent une association qui favorise l'agriculture paysanne et développe les échanges entre paysans et consomm-acteurs/trices.

Merci à toutes et à tous et bonne continuation aux PPG.

Rapport financier

Emilie présente le rapport financier :

Association Les paniers Paysans du giennois
Bilan des comptes du 1er octobre 2017 au 30 septembre 2018

RECETTES

110 adhésions à 12€	1320 €
Subvention de la ville de Gien	250 €
Don	15 €
TOTAL	1585 €

DEPENSES

Frais de fonctionnement	455,97 €
Assurances	108,78 €
Provision pour occupation de la salle	600 €
Animations	419,25 €
TOTAL	1485 €
RESULTAT POSITIF au 30/09/2018	1

SOLDE DE BANQUE AU 30/09/2018 : 1875,85 €

SOLDE DE CAISSE AU 30/09/2018 : 26,60 €

Suite à la lecture du bilan financier nous évoquons le choix des commissaires aux comptes qui seront monsieur Bayle et Armelle Bourdeau.

Le rapport moral et le bilan financier sont approuvés à l'unanimité.

Suite à la remarque d'un adhérent, nous ajouterons à l'invitation à l'assemblée générale un document permettant de donner pouvoir à la personne de son choix parmi les adhérents en cas d'impossibilité de se rendre à l'assemblée.

Le montant de l'adhésion pour 2019/2020 est adopté : nous resterons à 12 euros.

Rapport sur l'Entreprise adaptée et les paysans des PPG

Laurence nous présente le bilan de l'année passée de l'E.A. et des autres paysans.

Pour l'entreprise adaptée qui livre les légumes, le nombre des paniers pour les 3 périodes des contrats a surtout baissé sur la troisième période qui va de mai à septembre passant de 57 puis 54 puis 39 pour cette dernière période. C'est le moment des vacances et aussi celle où les jardins donnent à fond.

Une réflexion va s'engager au niveau de la façon de proposer les paniers pour essayer de convenir à plus d'adhérents.

Pour le fromage de brebis (Corinne Vecten)

Une vingtaine de contrats pour un prix moyen du panier de 38 euros.

Pour le miel (Didier Alessandroni)

Le nombre de contrats varie aussi en fonction des périodes. Il passe de 31 puis 34 à 6 pour la période estivale. Le prix moyen d'un panier passant donc de 17,22 à 15,30 puis à 20,57.

Pour les pâtisseries salées et sucrées (David Atlan)

Après une forte baisse l'an passé cette année a été à peu près stable même si baisse au mois de septembre.

Le nombre de contrats est le même soit 25 dont 5 très actifs, 10 moins et les 10 derniers très peu.

Pour la viande de veau (Prisot)

Légère baisse en 2018. Voici les chiffres depuis 2015 ;

2015 : 100kg

2016 : 150kg

2017 : 190kg

2018 : 120kg

Pour le cidre et jus de pommes (Alexandre Ducardonnet)

Contrats constants. 1/3 hors contrat. Toujours les mêmes clients réguliers, même quantité, même fréquence.

Bonne ambiance, très agréable et correspond à ses attentes.

Pour la viande de bœuf et d'agneau (Catherine Thiébault)

18 colis de livrer. Il faudrait un peu plus de commandes et ce serait parfait.

Pour les poulets (Anne Quantin)

Pas de baisse par rapport à la saison précédente. Juste un peu de baisse au moment du renouvellement des contrats en septembre.

Pour 2016/2017 : 277 volailles, pour 2017/2018 : 273 volailles.

Pour les pommes et les poires (Feuillette)

Satisfait et insiste sur la bonne ambiance des livraisons. Pour l'instant 20 contrats mais c'est le début de l'année pour lui et il avait 50 contrats en fin d'année pour un prix moyen de 6 euros.

Pour les petits fruits rouges (Massila)

Très peu de ventes même lors des fêtes de saison.

Massila reviendra une fois en octobre ou novembre.

Pour le pain et farine (Loulou et Marie Bonneau)

À peu près constant passant de 51, 34 et 29 l'année passée.

Pour les crêpes (Nathalie Gizard)

20 contrats fondants avec 5 contrats dont elle ne voit plus les adhérents. Le total des sommes déposées sur les contrats s'élève à 780 euros soit 75 euros de moins que l'an passé. Cela représente environ 35 galettes et 60 crêpes.

Les achats en direct faits par les élèves et les adhérents représentent un vrai plus.

Rappel : compte tenu du fait que Nathalie ne peut faire ses crêpes et galettes sur place elle doit anticiper et ce serait bien de lui passer commande avant la livraison. On peut le faire par mail ou sms jusqu'au matin du jour de la livraison.

Pour les produits utilisés, pas de grand changement, les farines viennent de la ferme de la Gauloise à Sacquenay en Côte d'or, le lait de la Grange des Champs à Lorris mais de moins en moins, voire plus du tout, car ils cessent leur activité à Noël.

Donc essentiellement de la grande distribution. Les œufs de Philippe LeGrelle pour l'essentiel.

Les livraisons

Sabine nous explique comment se déroulent les livraisons. Rappel des horaires de livraisons qui ont lieu tous les jeudis soirs de 17h45 à 19h15 à la maison familiale.

Chaque semaine la livraison réunit plusieurs paysans ou artisans inscrits sur le calendrier des présences que vous pouvez consulter à la table de la permanence ou sur le site des PPG avec l'ensemble des contrats.

Si vous venez à une livraison c'est que vous avez passé un contrat avec un ou plusieurs paysans présents ce soir-là et que vous venez réceptionner votre commande.

Les contrats que vous avez remplis et réglés sont à adresser par courrier postal au paysan si celui-ci n'est pas présent. Les contrats peuvent être aussi adressés par mail et réglés à la première livraison.

Si vous êtes dans l'impossibilité de venir récupérer votre panier, pensez à avertir le paysan dès que possible afin de différer votre commande. En cas de contretemps de dernière minute, contactez le responsable de la livraison avec lequel vous vous mettez d'accord.

Pour que les livraisons puissent avoir lieu dans de bonnes conditions, 3 personnes adhérentes les encadrent :

Une personne du collectif responsable de la livraison.

Deux autres personnes parmi les adhérents qui se sont inscrits sur le tableau des permanences (près de la table de permanence ou sur le site).

Donc, chaque jeudi 3 personnes se retrouvent à 17h15 pour installer la salle, accueillir les paysans/artisans et les aider si besoin à décharger leur produits.

Pendant la livraison, ces personnes de permanence renseignent les visiteurs. A 19h15, ils rangent la salle.

Quand un jeudi est férié, la livraison est avancée au mercredi mêmes horaires.

Par exemple la livraison du 1er novembre sera avancée au mercredi 31 octobre.

Les autres périodes qui dérogent à cette règle sont :

Décembre au moment des fêtes car il n'y aura pas de livraison le 27 décembre.

Le mois d'août où les livraisons ont lieu à la blanchisserie près de la salle Cuiry.

Les fêtes de saison

Les fêtes de saison se déroulent dans la joie et la bonne humeur, nous offrant à tous l'occasion de rencontrer l'ensemble des paysans et artisans habituels et occasionnels. En 2014, ils étaient 8 ; aujourd'hui, ils sont 20. Saïda Bendoumia nous a rejoints dernièrement avec ses produits à base de cendre pour une lessive à l'ancienne.

Pour ces livraisons exceptionnelles, la mairie de Gien, et particulièrement l'équipe des services techniques nous permettent d'aménager l'espace extérieur avec des tonnelles. Les musiciens de l'association « Trad'Amuse » animent la soirée, les adhérents se posent un moment pour discuter.

La fête de l'automne, elle, s'organise sous forme de « Portes ouvertes » qui permettent aux familles de découvrir l'association et bien souvent d'y adhérer.

L'ensemble des adhérents semble continuer d'apprécier ces livraisons exceptionnelles.

Bernadette Cachan, artisan chocolatier, absente à la fête de l'automne en raison de la chaleur, participera à l'une des livraisons du mois d'octobre.

La fête de l'hiver se déroulera le 13 décembre 2018.

Sabine remercie la directrice de la MFR, madame Chavigny, qui nous accueille, l'ensemble des membres du collectif et les adhérents qui ont assuré une ou plusieurs permanences, les travailleurs de l'« Entreprise Adaptée » La Noue des Bois » et tous les paysans et artisans pour la qualité de leurs produits et leur engagement auprès des Paniers Paysans.

Les contrats

Fabrice est responsable des contrats au sein du collectif. Nous discuterons lors de nos prochaines réunions du Collectif de la manière d'améliorer l'élaboration des nouveaux contrats.

Les pistes à travailler étant sur une réflexion à mener sur leur durée. Ce sera aussi à voir avec les paysans.

La lettre hebdo

Jean-François et Laurence sont responsables au sein du collectif de cette lettre hebdo qui fait des envieux auprès d'autres associations similaires. C'est une charge assez lourde qui revient toutes les semaines. Le format est fixé. Il faut du temps pour chercher les articles et les infos. Ils sont preneurs d'articles et de recettes pour l'alimenter.

Tout est transmis à Boris qui met en forme, ajoute des photos et envoie à tout le monde. Un grand merci à Boris pour tout ce travail.

Le collectif

Dominique présente le fonctionnement du collectif qui est composé d'un certain nombre de personnes qui se répartissent les tâches à accomplir. Cette année il y avait 14 personnes dans le collectif. Le/la ou les secrétaires générales coordonnent le collectif, organisent les réunions et transmettent les comptes rendus.

Actuellement :

Secrétaires générales : Dominique Auffret et Rose-Anne Bellotto

Trésorière : Emilie Guillon

Trésorière adjointe : Sylvie Connan

Gestionnaire de la boîte mail : Delphine Nizon

Lettre-hebdo : Jean-François Bouteloup, Laurence Mautrote et Boris Lanièce

Responsable livraison : Sabine Peyrard

Responsables fêtes et organisation : Sabine Peyrard, Claudine Têtevide et Catherine Thiébault

Responsable des contrats et calendrier des livraisons : Fabrice Percher

Suivi des agréments bio : Laurence Mautrote

Responsables des photocopies : Françoise Bordas et Philippe Raimbault

Gestion du site : Boris Lanièce et Sylvie Connan

Le collectif se réunit tous les 2 mois environ après une livraison. Les réunions se terminent au plus tard à 22h30 car nous devons rendre les clefs à cette heure-là.

Les membres du collectif sont responsables à tour de rôle des livraisons du jeudi et accompagnent les adhérents qui tiennent les permanences.

Deux nouvelles personnes rejoignent le collectif cette année : Mathieu Oudry et Didier Touchet. Nous les accueillons avec grand plaisir.

La séance est levée à 21h45 et tout le monde est invité à partager le pot de l'amitié.

Dominique AUFFRET pour le collectif

Gien, le 6/10/2018